





VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[Newsletters](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Bâtir la lumière : mécénat collégiale Saint-André](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Restauration du patrimoine](#)
[Éco-Ville](#)
[1 000 arbres](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[C'Pégasse, le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Autricum - Hôtel de Ville et d'Agglomération](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2024](#)
[Résultats 2023](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Démarches et services](#)

[Démarches administratives](#)

[Services au Guichet unique d'Autricum](#)

[Objets perdus/trouvés](#)

[Signaler un problème dans l'espace public à Chartres](#)

[Associations](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Soirée d'accueil des nouveaux Chartrains](#)

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme et occupation du domaine public](#)

[Démarches d'urbanisme et d'occupation du domaine public](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opération Façades](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Autres documents d'urbanisme](#)

[Environnement et animaux](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Les canisites : éducation canine](#)

[Propreté et déchets](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Les canisites : éducation canine](#)

[Mobilité et stationnement](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Zones à contrôle d'accès \(piétonne et bornée\)](#)

[Stationnement](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Transports urbains et non urbains](#)
[C'Pégase : le BHNS de Chartres métropole](#)
[Chartres à vélo](#)
[Marchés et commerces](#)
[Démarches commerce](#)
[Le guide du commerçant](#)
[Les marchés à Chartres](#)
[Bars et restaurants](#)
[Sécurité et prévention](#)
[Démarches sécurité](#)
[Police municipale](#)
[Prévention des risques majeurs](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Portail Famille](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Info Jeunes Chartres \(O'34\)](#)
[Seniors](#)
[Services aux seniors](#)
[Loisirs seniors](#)
[Hébergements seniors](#)
[Registre des personnes vulnérables](#)
[Plan canicule](#)
[Action sociale et santé](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Hébergements, aides et accompagnement social](#)
[Logement social C'Chartres Habitat](#)

Fermer

[Mes Démarches](#)
[Votre ville](#)
[Découvrir Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)
[Chartres en chiffres](#)
[La Mémoire à Chartres](#)
[Le Chemin de Mémoire](#)
[Histoire de Chartres](#)
[De l'antiquité à nos jours](#)
[Armoiries de Chartres](#)
[Personnages illustres](#)
[Tradition et gastronomie](#)
[Patrimoine de Chartres](#)
[Bâtir la lumière : mécénat collégiale Saint-André](#)
[Patrimoine historique](#)
[Patrimoine contemporain](#)
[Patrimoine vert et fleurissement](#)
[Tourisme, parcours et visites](#)
[C'Chartres, la marque de territoire](#)
[Jumelages](#)
[Bethléem \(Palestine\)](#)
[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)
[Evora \(Portugal\)](#)
[León \(Espagne\)](#)
[Ravenne \(Italie\)](#)
[Sakurai \(Japon\)](#)
[Spire \(Allemagne\)](#)
[Plans de la ville](#)
[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Sports et loisirs](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Piscines et équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Culture](#)
[Musée des Beaux-Arts](#)
[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)
[Médiathèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Archéologie](#)
[Jeudis de l'archéologie](#)
[Associations](#)
[Les grands événements](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[L'Artisanat C'Chartres](#)
[La Saint-André](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)
[Organiser un événement à Chartres](#)
[Newsletters](#)
[Application Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[Newsletters](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Bâtir la lumière : mécénat collégiale Saint-André](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Restauration du patrimoine](#)
[Éco-Ville](#)
[1 000 arbres](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[C'Pégasse, le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Autricum - Hôtel de Ville et d'Agglomération](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2024](#)
[Résultats 2023](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Démarches et services](#)

[Démarches administratives](#)

[Services au Guichet unique d'Autricum](#)

[Objets perdus/trouvés](#)

[Signaler un problème dans l'espace public à Chartres](#)

[Associations](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Soirée d'accueil des nouveaux Chartrains](#)

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme et occupation du domaine public](#)

[Démarches d'urbanisme et d'occupation du domaine public](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opération Façades](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Autres documents d'urbanisme](#)

[Environnement et animaux](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Les canisites : éducation canine](#)

[Propreté et déchets](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Les canisites : éducation canine](#)

[Mobilité et stationnement](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Zones à contrôle d'accès \(piétonne et bornée\)](#)

[Stationnement](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Transports urbains et non urbains](#)
[C'Pégase : le BHNS de Chartres métropole](#)
[Chartres à vélo](#)
[Marchés et commerces](#)
[Démarches commerce](#)
[Le guide du commerçant](#)
[Les marchés à Chartres](#)
[Bars et restaurants](#)
[Sécurité et prévention](#)
[Démarches sécurité](#)
[Police municipale](#)
[Prévention des risques majeurs](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Portail Famille](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Info Jeunes Chartres \(O'34\)](#)
[Seniors](#)
[Services aux seniors](#)
[Loisirs seniors](#)
[Hébergements seniors](#)
[Registre des personnes vulnérables](#)
[Plan canicule](#)
[Action sociale et santé](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Hébergements, aides et accompagnement social](#)
[Logement social C'Chartres Habitat](#)

Fermer

[Mes Démarches](#)
[Votre ville](#)
[Découvrir Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)
[Chartres en chiffres](#)
[La Mémoire à Chartres](#)
[Le Chemin de Mémoire](#)
[Histoire de Chartres](#)
[De l'antiquité à nos jours](#)
[Armoiries de Chartres](#)
[Personnages illustres](#)
[Tradition et gastronomie](#)
[Patrimoine de Chartres](#)
[Bâtir la lumière : mécénat collégiale Saint-André](#)
[Patrimoine historique](#)
[Patrimoine contemporain](#)
[Patrimoine vert et fleurissement](#)
[Tourisme, parcours et visites](#)
[C'Chartres, la marque de territoire](#)
[Jumelages](#)
[Bethléem \(Palestine\)](#)
[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)
[Evora \(Portugal\)](#)
[León \(Espagne\)](#)
[Ravenne \(Italie\)](#)
[Sakurai \(Japon\)](#)
[Spire \(Allemagne\)](#)
[Plans de la ville](#)
[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)
[Sommaire](#)
[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Sports et loisirs](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Piscines et équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Culture](#)
[Musée des Beaux-Arts](#)
[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)
[Médiathèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Archéologie](#)
[Jeudis de l'archéologie](#)
[Associations](#)
[Les grands événements](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[L'Artisanat C'Chartres](#)
[La Saint-André](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)
[Organiser un événement à Chartres](#)
[Newsletters](#)
[Application Chartres](#)

[Fermer](#)

[Flux RSS](#)
[Association](#)
[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)

[VOTRE VILLE](#)

[DÉCOUVRIR CHARTRES](#)

[PATRIMOINE DE CHARTRES](#)

[PATRIMOINE HISTORIQUE](#)

[L'HÔTEL DES POSTES](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[1836, incendie de la cathédrale de Chartres](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Gastronomie](#)

[Artisanat](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Bâtir la lumière : mécénat collégiale Saint-André](#)

[Patrimoine historique](#)

[Le musée des Beaux-Arts](#)

[Cathédrale Notre-Dame de Chartres](#)

[Le trésor de la cathédrale](#)

[Le cloître des Cordeliers](#)

[La Place du Cygne](#)

[Les églises de Chartres](#)

[Les ateliers Lorin](#)

[L'enclos de Loëns](#)

[Les maisons et les hôtels de Chartres](#)

[L'hôtel des Postes](#)

[L'hôtel Montescot](#)

[La maison Picassiette](#)

[Les ponts de Chartres](#)

Les portes de Chartres
Les rues
La collégiale Saint-André
L'église Saint-Pierre
Les tertres
Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
 Arbres d'exception et insolites
Tourisme, parcours et visites
C'Chartres, la marque de territoire
Jumelages
 Bethléem (Palestine)
 Chichester (Grande-Bretagne)
 Evora (Portugal)
 León (Espagne)
 Ravenne (Italie)
 Sakurai (Japon)
 Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

L'HÔTEL DES POSTES



En juin 1875, le développement des services de la Poste exige un nouveau bâtiment.

La décision de construire un nouveau bâtiment sera prise en 1919, à côté de la place des Épars. Ce bâtiment qui rompt, à l'époque, avec les habitudes de la population, est aujourd'hui la [méd'IAthèque l'Apostrophe](#).

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

À la fin du 19e siècle plusieurs projets d'emplacement n'eurent pas de suite. Il fallut attendre juin 1919 pour que se dessine la solution, à savoir la construction sur un terrain détaché du marché aux chevaux. La délibération du conseil municipal en date du 24 septembre 1919 entérine ce choix.

Un protocole signé en 1919 décide de la cession gratuite par la Ville d'un terrain de 1383 m² à l'État qui prend à sa charge la construction de l'édifice.

Le choix de l'emplacement du bâtiment constitue une rupture dans les habitudes de la population mais il est à mettre en relation avec la politique d'embellissement de la ville développée tout au long du 19e siècle.

Situé entre deux hauts lieux du « tour de ville », la place Châtelet avec son arc de triomphe en mémoire des enfants d'Eure-et-Loir morts pour la patrie et la place des Épars avec la statue de Marceau, le nouvel hôtel des Postes se présente comme une pièce maîtresse de l'urbanisme chartrain.

Les services sont enfin transférés le 17 juin 1928.

L'ARCHITECTE

L'architecte désigné pour réaliser l'opération est Raoul Brandon (1878-1941).

Talentueux enfant du pays (né à Lucé), ancien élève des Beaux-Arts à Paris, il a d'abord travaillé pour l'atelier Scellier de Gisors. Rapidement, il a su développer une intense activité et s'est trouvé à la tête d'un cabinet florissant.

Il est alors connu pour avoir construit de nombreux immeubles pour une clientèle privée et s'est fait remarqué par sa participation à de nombreux concours internationaux d'architecture.

L'ÉDIFICE

La façade de l'édifice reproduit un thème souvent employé par Brandon dans ses immeubles parisiens : un jeu sur l'encorbellement avec des consoles soutenant un balcon-loggia.

Le bel effet architectural est produit par le mode de construction : piédroits et claveaux des arcs forment une dentelle de pierre au sommet de la façade. Brandon puise son inspiration dans le Moyen Âge et particulièrement dans le gothique flamboyant du clocher neuf de la cathédrale.

L'hôtel de la poste constitue ainsi comme une réponse contemporaine à l'édifice médiéval. Un beffroi portant horloges et le couronnement de l'édifice (toitures morcelées, galbes et lucarnes) lui dessinent une silhouette particulière.

LE DÉCOR

Brandon fait œuvre d'imagier en illustrant l'édifice d'une série de mosaïques qui constituent une sorte de poème à la communication glorifiée par la paix.

Les mosaïques évoquent l'histoire d'une lettre transportée par voie de terre, de fer, de mer, et d'air - c'est l'époque glorieuse de l'Aéropostale - et remise par le facteur à une paysanne beauceronne curieusement intemporelle avec sa coiffe médiévale.

Un rameau d'olivier et le mot « Pax » inscrits au-dessus de l'entrée du bâtiment, dominés par le masque d'Hermès (messager des dieux) invitent à méditer sur la paix.

UNE ARCHITECTURE « PRÉTENTIEUSE »

« Notre-Dame-des-Postes » ou « Basilique Saint-Brandon » ... Le bâtiment ne fut pas du goût de tous les Chartrains et les surnoms ne manquèrent pas pour moquer une architecture que l'on jugeait alors trop prétentieuse.

L'histoire a jugé ! En 1994, l'hôtel des postes a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

En 2006, la municipalité a racheté l'hôtel des Postes et y a installer, en 2007, sa grande [méd'IAthèque l'Apostrophe](#). L'aménagement a été confié à l'architecte Chemetov.

LES SITES

[Le musée des Beaux-Arts](#)

[Cathédrale Notre-Dame de Chartres](#)

[Le cloître des Cordeliers](#)

[La Place du Cygne](#)

[Les églises de Chartres](#)

[Les ateliers Lorin](#)

[L'enclos de Loëns](#)

[Les maisons et les hôtels de Chartres](#)

[L'hôtel des Postes](#)

[L'hôtel Montescot](#)

[La maison Picassiette](#)

[Les ponts de Chartres](#)

[Les portes de Chartres](#)

[Les rues](#)

[La collégiale Saint-André](#)

[L'église Saint-Pierre](#)

[Les tertres](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACT](#)

2. [MENTIONS LÉGALES](#)

3. [MAGAZINE](#)